



Téléservices orientation et affectation élèves de 3^o

publié le 24/05/2021

Madame Monsieur,

Tout comme vous avez saisi, ou êtes en train de le faire (avant le 31 mai), les vœux d'affectation pour votre enfant en 3^o, vous devez saisir les souhaits d'orientation avant la fin de la semaine (Seconde GT, Bac pro ou CAP) à partir des [téléservices](#).

Ces vœux sont définitifs et seront étudiés lors des prochains conseils de classe (1er, 2 ou 4 juin). En cas de désaccord un entretien aura lieu avec le chef d'établissement.

Il devra y avoir cohérence entre les décisions d'orientation et les vœux d'affectation. <https://teleservices.ac-poitiers.fr>

Vous trouverez en PJ, pour rappel, les documents pour vous y aider.

[pour saisir les vœux Lycées](#) (PDF de 61.1 ko)

[Pour se connecter aux téléservices](#) (PDF de 71.2 ko)

[Flyer téléservices](#) (PDF de 1.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.